



CYCLO BARCARES

Le Barcarès 16 décembre 2023

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du Club, 12 décembre 2023

...18 Présents et 4 représentés, le quorum est atteint

- **Lecture des Rapports**

- **Rapport moral du président :**

- **Rapport d'activité du secrétaire :**

- **Rapport financier du Trésorier**

- **Approbation des rapports**

- Rapport moral du président :

- Rapport du secrétaire :

- Rapport du trésorier :

Vote

Unanimité

Majorité un contre

Unanimité

- **Election des membres du comité**

Vote

Se présentent : Joseph Patti

Unanimité

Michel Chaboissier

Unanimité

Alain Popier

Unanimité

Marc Blavet

Unanimité

Remy Pierre Chauveau

Unanimité

Daniel Saintpere

Unanimité

- **Composition du comité pour la nouvelle cession.**

- Président : Joseph Patti

- Trésorier : Michel Chaboissier

- Secrétaire : Alain Popier

- Responsable sécurité : Remy Pierre Chauveau

- Capitaine de route : Marc Blavet

- Responsable site : Daniel Saintpere

- **Montant de la cotisation club**

Vu que le montant de la licence et de la cotisation a été retenu à 70€ pour le petit Braque, le montant de la cotisation au club a été fixé à 18.50€ pour l'année.

Le RIB du club sera disponible sur le site pour permettre un règlement par virement de la cotisation du club et de l'adhésion à FFvélo.



CYCLO BARCARES

- **Point divers**
 - Les sorties hebdomadaires du club après vote des présents reste le mardi, jeudi et dimanche.
 - Prochaine réunion le 23 Janvier, régularisation des adhésions et commande de réapprovisionnement des tenues.

- **Allocution de Mr Jean Paul Bodin, président du Codep.**

Il nous remercie pour la bonne tenue de notre AG, le nombre de participants et a été soulagé que le club continu au sein de la fédération.

Point sur le nombre de licenciés à la fédération, nous étions 122 mille en 2015, nous ne sommes plus que 100 mille en 2022. Cette chute est en partie due en parti au Covid et à la facilité de créer un groupe de sortie avec les réseaux sociaux.

Il remet un diplôme du mérite du cyclotourisme à : Joseph Patti, Michel Chaboissier et Alain Popier, ainsi qu'un pins de La FFvelo.

- **Allocution de Mr Philippe Vila, conseiller municipal délégués au sport et associations sportives**

Il nous remercie pour la bonne tenue de notre AG, la participation aux manifestations organisés par la commune comme 66 degrés sud, Tous en vélo, Barca Rose, le forum et le Téléthon.

Rappel : conformément aux statuts et au règlement intérieur du club Cyclo-Barcarès, une licence FFvélo est obligation pour rouler avec le club.

**Le secrétaire
Alain Popier**